

Étaient présents en Mairie de Cognin-les-Gorges à 20 h 00 :

Présents : Mmes BOREL, SIMOENS, MM. GLENAT, FERROUILLAT, DE GAUDENZI, MOURRE, DURAND, MATRAIRE, REYNAUD-DULAURIER, MELGAREJO,

Excusés : Mmes LAUDE, MUZARD, AGERON, M.BAYLE

### **1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

Le Conseil Municipal prend connaissance du CA 2013, avant comparaison avec les écritures du comptable du Trésor qui pourraient amener quelques rectifications, avant d'être voté.

Celui-ci laisse apparaître un résultat positif en fonctionnement de 112 804,09 € et un déficit de 106 153,11 € en investissement, ce qui laisserait pour 2014 un résultat cumulé de 212 804,09 € en fonctionnement et de 21 251,11 € en investissement.

Le CA 2013 et le budget 2014 seront votés avant les municipales.

### **2/ LOGEMENT BATIMENT CARRAL**

M et Mme MEBARKI ayant donné leur préavis à la commune pour un départ prévu fin mars, le Conseil Municipal souhaite que la commission des travaux visite l'appartement pour lister les travaux à effectuer avant la remise à la location.

### **3/ SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de la secrétaire titulaire du poste de mise en congé longue maladie, le seuil des 6 mois d'arrêt étant bientôt atteint.

Yolaine WINGERTER est confirmée à la satisfaction générale pour son remplacement.

### **4/ DEMOLITION DES BATIMENTS DANS LE PARC DE LA RESIDENCE**

M le Maire présente au Conseil Municipal le devis de désamiantage des anciennes salles de classe et du bâtiment situés dans le parc de la résidence.

La seule société ayant répondu à la consultation est la SAS Bureau Professionnel d'Hygiène de Romans pour un montant de 4 990 € HT qui est donc retenue.